

094	UTBM Service communication	l'Est Républicain	1er octobre 2017
		Belfort	coopération transfrontalière - santé - Arc Jurassien

Coopérer à l'échelle de l'Arc Jurassien

CHRISTINE RONDOT



Liliane Lucchesi Conseillère régionale déléguée aux relations franco-suissees. Photo Christine RONDOT

Liliane Lucchesi Conseillère régionale déléguée aux relations franco-suissees, évoque les pistes de coopération transfrontalière, dans le domaine de la santé notamment.

La toute première "Matinée de la Conférence TransJurassienne" vient de se dérouler à l'UTBM de Sevenans. Peut-on envisager une coopération franco-suisse en matière de santé ?

«Nous avons cette volonté, manifestée par les trois co-présidents de la conférence Transjurassienne : le président de l'Arc jurassien, le préfet de région, la présidente du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté. Cette toute première matinée d'échanges

sur la santé sera suivie d'une conférence pour chacun des trois autres territoires d'intervention de la CTJ, sur d'autres thèmes.»

Quels sont les quatre territoires concernés ?

«Ils sont situés sur un axe franco-suisse de 230 km, allant de Belfort à Nyon. Le Territoire de Belfort et le canton du Jura composent le premier territoire. La santé est ici un thème particulièrement intéressant en raison de l'ouverture de l'hôpital médian.»

Quelles coopérations possibles en matière de santé dans l'Arc jurassien franco-suisse ?

«C'était le thème de nos échanges, en partenariat avec l'ARS (Agence régionale de santé), en présence de spécialistes des organisations des systèmes de santé en France et en Suisse. Notre but est de faire vivre une nouvelle stratégie sur le thème du "Vivre ensemble". Un accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière nous sert d'appui.

Il court de 2016 à 2021 et a été conclu entre le gouvernement de la République Française et le Conseil Fédéral de Suisse. Ce matin, des interventions techniques et politiques ont cerné le sujet. Nous allons voir comment procéder pour nous rapprocher malgré les freins, juridiques notamment. Après avoir défini les besoins, en partant des besoins des territoires, il faudra réfléchir à quoi changer et que les décisions politiques favorisent l'amélioration de l'offre de soin.»

L'hôpital median, où un guichet réservé aux Suisses a été prévu, n'accueille pas de patients suisses, pourquoi ?

«Il faut avancer sur un cadre d'organisation. La séquence "Regards croisés", ce matin, a donné la parole à Jacques Gerber, ministre du canton du Jura et Alain Picard, vice-président du Grand Belfort chargé du développement de la politique de santé. Pour faire simple, il manque de manière générale des accords juridiques. Le ministre a annoncé qu'avec une augmentation annuelle de 4% des coûts de la santé, il faudrait trouver des solutions...»

L'offre de soin dans l'Arc jurassien pointe quelles carences ?

«Tout est répertorié dans une fiche réalisée par l'OSTAJ, l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc Jurassien. Le vieillissement du corps médical pourrait susciter des réflexions communes : la moitié des médecins de proximité partira à la retraite dans les 10 prochaines années. Les carences concernent la campagne, et touchent les pharmacies et les dentistes notamment. De son côté, la Région s'est engagée avec l'Etat à prendre des

mesures favorables à la santé, comme 50 % de produits issus de l'agriculture bio dans les lycées, le Pôle cancer, le co-pilotage avec l'ARS du plan régional de santé III. Un département de Santé Publique vient d'ouvrir à l'Université de Bourgogne Franche-Comté : c'est un signe de l'importance donnée au sujet.»